

Oppidum

Un **oppidum** (du latin n. *oppidum*, pl. *oppida* : « lieu élevé », « fortification » ; le pluriel francisé aussi utilisé : **oppidums**) est le nom donné par les Romains à un lieu de refuge public, caractéristique de la civilisation celtique, dont les défenses naturelles ont été renforcées par des travaux collectifs. Il est souvent situé sur un lieu élevé (une colline ou un plateau), mais peut aussi être sur une île, un cap, dans un méandre de fleuve, un marais, etc.

Urbs était le nom donné plus spécialement aux villes ouvertes, agglomération d'habitants à demeure fixe, se livrant à l'agriculture, au commerce ou à l'industrie. Ultérieurement on les entoura quelquefois de fortifications, mais l'habitude leur fit de conserver leur dénomination primitive. C'est ainsi que l'expression **urbs** finit par s'appliquer aussi par extension à des villes fortifiées^[1].

Étymologie de fantaisie, André Borel prétend que le vrai nom de ces dernières était *oppidum*, avec une racine *opes* qui veut dire « richesse, ressources », parce que les Romains y renfermaient leurs biens les plus précieux, leurs magasins de vivres et d'armes. D'après Gaffiot, le nom se rattache à *ob-pes* = contre-pied, avec le sens militaire de "base".

Les *oppida* (pluriel en langue latine) sont connus notamment grâce aux descriptions de Jules César, dans ses *Commentaires sur la Guerre des Gaules*. Il en cite un grand nombre, décrit la topographie de plusieurs et détaille particulièrement la structure du mur de Bourges=Avaricum. Le mur de terre et de pierre est renforcé par des traverses de bois dont les extrémités décorent la façade d'un motif de quinconces. À l'intérieur du mur, elles sont assemblées à de longues poutres perpendiculaires par de grandes fiches de fer de 20 à 30 cm comme à Bibracte. Ce type de mur particulier aux *oppida* gaulois est nommé *murus gallicus*. À l'inverse, dans les îles britanniques, où de nombreuses enceintes fortifiées sont connues, de simples levées de terre ou murs de pierres étaient utilisés, un peu comme les mottes féodales.

La situation des *oppida* est connue grâce aux anciens itinéraires, à la toponymie (terminaison en *-dun*), à la cartographie, à la reconnaissance aérienne. Elle est confirmée ou non par des fouilles archéologiques.

Le nom *oppidum* est couramment utilisé pour désigner des sites de taille très différente, allant de quelques hectares à plusieurs centaines d'hectares : l'enceinte de l'*oppidum* de Manching, près d'Ingolstadt en Bavière (Allemagne), a ainsi pu entourer jusqu'à 350 hectares de terrain. D'autre part, les sites connus sous ce nom ont pu être utilisés comme forts depuis le début du premier Âge du fer jusqu'au premier siècle de l'ère chrétienne, la dénomination d'oppidum ne s'appliquant qu'à partir du II^e siècle av. J.-C.. Dès lors, cette diversité se retrouve dans le rôle qu'ont pu jouer les *oppida*.

Définition

Dans son ouvrage, *Commentaires sur la Guerre des Gaules*, César utilise le terme d'oppidum aussi bien pour des habitats ouverts (Geneva) que fortifiés (Bibracte). Il rapproche même certaines places fortes du terme *urbs*. On apprend selon les termes de César que l'*oppidum* est donc un lieu économique, d'échange dans lequel il a pu ravitailler ses légions. Cependant, il ne définit jamais clairement ce terme dans son œuvre, tout en le distinguant du *castellum*. Toujours est-il que l'on applique ici un terme latin à une autre civilisation.

Les langues celtiques possèdent un terme qui s'accorde bien à ces lieux, c'est *dunon* (lire *dūnon*) en gaulois (latinisé en *dunum*, que l'on retrouve par exemple dans Uxellodunum, Augustodunum) qui signifie « forteresse, enceinte fortifiée, mont » ; celui-ci a donné en vieil irlandais *dūn*: le fort, la forteresse. C'est aussi un site fortifié qui évolue vers la ville comme le justifie le terme gallois *din*, le breton *din* de même origine celtique ou le germanique commun **tūnaz*, **tūnam* « espace clos » qui a donné *Zaun* « clôture » en allemand, mais *town* « petite ville » en anglais^[2].

Il existe donc bien une ambiguïté dans la définition de ce terme, usité pour désigner tantôt un fort, tantôt une ville. Cependant, comme l'explique Stefan Fichtl, l'*oppidum* comprend la notion d'espace clos. Doit-on prendre en compte alors les frontières symboliques, le *pomerium* latin en plus des frontières matérielles que forment les remparts pour

définir l'*oppidum* ? La question reste toujours ouverte à l'heure actuelle.

En archéologie, le terme d'*oppidum*, a pris un sens de plus en plus précis depuis les grands travaux de fouilles entrepris sous Napoléon III. Il est utilisé pour un cadre précis : la fin de la civilisation continentale pendant la période de la Tène, soit entre le II^e et I^{er} siècle av. J.-C. ; et une aire de répartition précise qui s'étend du sud de l'Angleterre jusqu'en Europe centrale, excluant toutefois les villes du pourtour méditerranéenne qui diffèrent de par leur architecture et leur histoire. Dans ce contexte précis, un oppidum se définit par des données morphologiques précises de superficie, d'architecture et de tracé du rempart ainsi que du type de portes. Les définitions divergent selon les archéologues et les régions, mais elles tendent à s'uniformiser. Ainsi, un site d'une superficie supérieure à quinze hectares peut être considéré comme un oppidum et de moindre taille comme un *castellum*.

Le rôle des *oppidums*

Sur le continent et tout particulièrement en Gaule, certains *oppidums* ont pu être considérés comme les premières formes de « villes », ou comme des « centres proto-urbains » de l'Europe barbare, ce qui a donné lieu à la dénomination de « civilisation des *oppidums* » pour désigner la réalité socio-économique qui prédominait à la veille de la guerre des Gaules. On sait que certains *oppidums* n'étaient habités que de façon épisodique ou utilisés comme refuge, et qu'ils le sont restés jusque pendant le haut Moyen Âge, avant d'être abandonnés à la période de l'« enchâtellement ». Les difficultés d'interprétation sur la question sont nombreuses : on ne connaît des infrastructures du réseau des *oppidums* que ce que l'archéologie nous laisse entrevoir. Aussi, les avis des archéologues divergent quant à l'importance exacte que ces lieux pouvaient avoir dans la civilisation celtique, et en particulier dans la civilisation gauloise à la veille de la conquête romaine.



Restitution 3D de la place publique située à l'est du sanctuaire (c) Court-Jus Production - M. Ciavarella, D. Geoffroy, M. Poux

Comme le montrent des fouilles accomplies sur les sites de Manching, sur le mont Titelberg au Luxembourg, sur le mont Beuvray à Bibracte ou encore, sur l'oppidum de Corent en France, il est acquis que les *oppida* les plus importants ont connu une répartition régulière et dense de constructions sur leur site, au plus tard à partir du II^e siècle.

L'organisation de certains *oppidums* durant la période finale de La Tène a pu être rapprochée dans une certaine mesure du modèle des cités archaïques du monde classique. Il semble qu'à l'origine, en effet, le développement particulier de certains sites ait été lié à l'existence d'un lieu de culte important (oppidum d'Entremont, au nord d'Aix-en-Provence ou l'Alésia des Mandubiens).

Pour Stéphane Fichtl^[3], le terme de *civitas* employé par César dans ses *Commentaires* a pu aussi correspondre dans certains cas à une réalité politique au cœur de laquelle l'oppidum, véritable chef-lieu, pouvait concentrer le pouvoir politique d'un peuple ou d'une fédération de peuples sur ses « clients » et dans un territoire délimité : la meilleure illustration de cette hypothèse est l'exemple des Éduens, dont la magistrature suprême (des Vergobrets) s'exerçait à l'intérieur de ce territoire.



Porte du Rebout, oppidum de Bibracte

Des concentrations d'importations méditerranéennes découvertes dans plusieurs *oppidums* ont quant à elles révélé l'importance que pouvaient avoir certaines de ces « places fortes » dans les réseaux commerciaux reliant le monde « barbare » au monde méditerranéen, dès avant la période laténienne.

Certains *oppidums*, en effet, purent jouer un rôle politique majeur à l'époque des principautés celtes du premier Âge du fer en permettant à une aristocratie locale de contrôler les voies de passage et d'asseoir son pouvoir sur un territoire pouvant aller jusqu'à 80 km de diamètre^[4].

L'*oppidum* du Mont Lassois, dans la Côte-d'Or, qui est associé à la découverte de la tombe princière de Vix, est un exemple de ces forteresses de la fin de la période de Hallstatt.

Fortifications

Article détaillé : Fortifications celtes.

Typologie

Plusieurs formes de remparts d'*oppida* existent, mais deux grandes catégories prédominent : les « fortifications de barrage » et les « enceintes de contour ».

- les **fortifications de barrage** s'appuient sur un élément topographique qui protège naturellement le site. On peut distinguer différentes dénominations pour ces structures selon la nature de l'élément naturel :
 - les **éperons barrés** où l'on renforce par un rempart le côté non protégé par l'éperon rocheux (ex. oppidum de Pons, cap barré de Garastre).
 - les **segments de crête** où l'on protège par deux remparts les voies d'accès à la crête.
 - les **méandres barrés** (ex: Besançon), où le méandre d'une rivière, d'un fleuve, ... est fermé par un barrage.
 - les **îles** comme Lutèce
 - les **confluences barrées**, où la ville se situe entre deux bras d'eau se rejoignant ; le barrage protégeant l'ouverture de l'oppidum sur la terre.
 - les **bords de falaise ou de fleuve**, où le barrage protège, de la même manière que pour les confluences barrées, l'ouverture de la ville sur la terre.
- les **enceintes de contour** (ex: le Mont Beuvray, ou Bibracte du temps de César,...), quant à elles, n'ont pas véritablement de formes différentes. Un rempart encercle la ville, "posée" sur un mont (tel qu'une colline,...) ou à même la plaine (Manching) et suit généralement une même ligne de niveau.

Pendant la Tène finale, de nombreux *oppida* avec une fortification de barrage se dotent d'une enceinte complète qui revêt un aspect purement symbolique (et non militaire), délimitant la ville de la campagne. De même, les enceintes de contour ne suivent plus une ligne de niveau et peuvent dévaler des pentes. Ceci ne revêt donc pas un aspect militaire puisque ceci les affaiblit en ces points. Sur d'autres sites enfin, on voit apparaître des tracés de remparts géométriques comme des cercles (Manching).



Fouilles archéologiques sur le plateau de Gergovie (Puy-de-Dôme, France) : mur de l'oppidum.

Architecture du rempart

On distingue deux types de remparts dans le monde celtique : le talus massif et le rempart avec des poutrages internes, plus complexe. Le talus et le parement en pierre diffèrent selon les régions puisque les celtes ont dû s'adapter aux matériaux de leur environnement, mais, ils ne correspondent pas à des différences dans la construction du mur. Les principales divergences architecturales différenciant les régions proviennent du poutrage interne en bois. Olivier Buchsenschutz, directeur de recherches au CNRS, et Ian Ralston, professeur d'archéologie à l'université d'Édimbourg ont proposé une classification des remparts en fonction de ce poutrage :

- Les remparts à poutrage horizontaux :
 - Le rempart de type Ehrang. Il tire son nom du site allemand de Ehrang dans l'Eifel où il fut décrit pour la première fois. Celui-ci se compose d'un assemblage interne de poutres horizontales régulièrement espacées, superposées en grilles et calées à l'aide de pierres, ainsi que d'un parement extérieur en pierre. L'espace entre les poutres est remblayé avec de la terre et des pierres.
 - Le murus gallicus. Baptisé ainsi par César dans la Guerre des Gaules, ce mur est construit de la même façon que le rempart de type Ehrang, auquel on a ajouté de grandes fiches de fers et des clous permettant de relier les poutres entre elles. Le parement interne à l'oppidum est quant à lui remplacé par une pente de terre qui permet d'accéder au sommet du rempart.
- Les remparts à poutrage verticaux (*Pfostenschlitzmauern*) :
 - Le rempart de type Altkönig-Preist. Du nom de deux sites allemands, ce type de rempart possède des poteaux verticaux espacés de quelques mètres dans le parement interne et externe. Les poteaux internes et externes sont reliés par des poutres horizontales à l'intérieur du rempart. Comme les autres types de mur, il est rempli de remblai.
 - Le rempart de type Kelheim. Il porte le nom d'un site bavarois. Son parement externe est identique au type Altkönig-Preist et il possède la même rampe que les murus gallicus. Des poutres horizontales fixent alors les poteaux dans la terre.
- les remparts à talus massifs sont de grandes élévations de terres précédées d'un fossé.

Les portes

Les portes jouent un rôle capital dans la fortification puisqu'elles sont un lieu de passage obligatoire pour entrer dans l'oppidum. Ouverture dans le rempart, ce sont les points faibles de l'enceinte qui nécessitent une protection toute particulière. Malheureusement, ces constructions en bois ne se sont pas conservées. Ainsi, les archéologues n'ont retrouvé aucune trace du système de fermeture de la *Porte du rebut* sur l'oppidum de Bibracte. En revanche, des trous de poteaux et quelques échantillons de bois ont pu être retrouvés sur d'autres sites tels que Manching ce qui a permis d'émettre des hypothèses sur ces portes. Si l'aspect général de la porte est certain, la forme et la taille des tours qui la surmontent ne sont que des hypothèses qui s'appuient sur la taille des poutres porteuses.

Notes et références

[1] André Borel d'Hauterive, *Les sièges de Paris*

[2] Xavier Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Éditions Errance, Paris, 2003, p. 154 - 155.

[3] Stéphane Fichtl, *Les peuples gaulois*, Paris, 2004

[4] comme dans le cas de Hohanesperg, en Allemagne. cf. Patrice Brun, *Princes et princesses de la Celtique*, Paris, 2000

-  Portail du monde celtique
-  Portail de l'archéologie

Sources et contributeurs de l'article

Oppidum *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=97283381> *Contributeurs*: Albert de Parmagnan, Anthere, Arnaud.Serander, Astirmays, Bashar, Berthothos, Bilou, Bjung, ChoumX, Claude girardin, CommonsDelinker, Coyau, DocteurCosmos, Elpiaf, Erwan Corre, Fphilibert, Gdgourou, Gemini1980, Goliadkine, Gzen92, Herman, Heureuxcalme, Heurtelions, Inisheer, Jean-Louis Lascoux, Jerome66, Kelson, Lgermain, MagnetiK, Malost, Marianne Casamance, Nataraja, Nortmannus, Numbo3, Oblic, Ollamh, Papydenis, Pasztilla, Pautard, Phe, Philippe hirou, Pj44300, Poppy, Postumius, Pradigue, Père Igor, Rgimilio, Romary, Rémi, Sandrine, Sebleouf, Serge Lacotte, Sherbrooke, Siabraid, Siren, Stéphane33, Thib Phil, Tooony, Treanna, Urban, Ursus, VIGNERON, Vargenau, Verbex, Vincnet, Vlaam, Xaw2001fr, 39 modifications anonymes

Source des images, licences et contributeurs

File:Restitution 3D de la place publique située à l'est du sanctuaire (c) Court-Jus Production - M. Ciavarella, D. Geoffroy, M. Poux.jpg *Source*: [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Restitution_3D_de_la_place_publicue_situee_à_l'est_du_sanctuaire_\(c\)_Court-Jus_Production_-_M_Ciavarella_D_Geoffroy_M_Poux.jpg](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Restitution_3D_de_la_place_publicue_situee_à_l'est_du_sanctuaire_(c)_Court-Jus_Production_-_M_Ciavarella_D_Geoffroy_M_Poux.jpg) *Licence*: Creative Commons Attribution-Sharealike 3.0 *Contributeurs*: User:Adcanaunos

Image:Bibracte Porte Rebout.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Bibracte_Porte_Rebout.jpg *Licence*: Public Domain *Contributeurs*: Urban

Image:Gergovie mur pano2.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Gergovie_mur_pano2.jpg *Licence*: Creative Commons Attribution-Sharealike 2.0 *Contributeurs*: Romary

Fichier:Lindisfarne StJohn Knot2 3.svg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Lindisfarne_StJohn_Knot2_3.svg *Licence*: Public Domain *Contributeurs*: AnonMoos, Bukk, Dbachmann, Dsmdgold, Hyacinth, Kilom691, Melian, Perhelion

Fichier:Woman head louvre.gif *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Woman_head_louvre.gif *Licence*: Public Domain *Contributeurs*: Ceridwen, CommonsDelinker, JMCC1, Manuguf, Mmcannis, Zscout370, 1 modifications anonymes

Licence

Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0
[//creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/)